



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **15 décembre 2014**

Délibération n° 2014-0457

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Attribution d'une subvention à l'Union départementale des missions locales du Rhône

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 décembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 décembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mme Berra (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Calvel, David (pouvoir à M. Jeandin), Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliot), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Piegay (pouvoir à M. Bousson).

Conseil de communauté du 15 décembre 2014**Délibération n° 2014-0457**

commission principale : développement économique

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Attribution d'une subvention à l'Union départementale des missions locales du Rhône**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Mission développement économique solidaire de la Communauté urbaine de Lyon coordonne la participation de la Communauté urbaine, au titre de ses compétences actuelles, à l'effort d'insertion économique dans l'agglomération. Celui-ci est étroitement lié à la politique de la ville dont les quartiers prioritaires montrent un taux de chômage approximativement du double de la moyenne nationale.

La Communauté urbaine aide à la structuration d'actions de niveau d'agglomération par son soutien aux acteurs de l'emploi et de l'insertion qui portent des dispositifs visant à favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires (plateforme mobilité-emploi, mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics, mission insertion culture, organisation de dating-emploi, etc.).

La Communauté urbaine se propose de poursuivre son partenariat avec l'Union départementale des missions locales afin de soutenir son action visant à structurer les missions locales au niveau départemental et d'impliquer le public jeune dans les actions d'agglomération d'insertion par l'économie. L'Union départementale des missions locales réalise également un observatoire d'agglomération spécifique aux problématiques rencontrées par les jeunes dans leur parcours d'insertion. Elle organise annuellement un forum découverte des métiers de la Communauté urbaine et développe des partenariats avec les entreprises du territoire.

Les missions locales se structurent à l'échelle du Rhône afin de mieux répondre aux freins à l'emploi des jeunes sur le territoire. 10 des 12 missions locales sont situées dans l'agglomération, de même que 9 jeunes sur 10 les fréquentant.

a) - Bilan 2013

Le forum découverte des métiers de la Communauté urbaine s'est déroulé en mai 2013, il a réuni près de 120 jeunes accompagnés par les représentants des missions locales de l'agglomération, il permet de découvrir les métiers au sein de la Communauté urbaine. De plus, cette dernière peut présenter directement aux jeunes son fonctionnement et les services qu'elle rend à la population.

L'Union départementale des missions locales participe activement au développement des liens entre les jeunes et la mission insertion culture qui utilise le levier culturel pour dynamiser les parcours d'insertion. En 2013, 60 jeunes ont participé à une sortie culturelle (visite de théâtre, rencontres avec des artistes, biennale de la culture pour tous, etc.).

L'observatoire d'agglomération des missions locales permet de voir qu'en 2013, 34 559 personnes ont été accueillies par les missions locales de l'agglomération qui ont débouché sur 280 383 propositions conseils (sur l'accès à l'emploi, l'orientation, la formation, la santé, la mobilité, etc.). Les actions d'orientations ont permis à 3 093 jeunes de profiter de prestations comme les bilans jeunes, des immersions en entreprise. Par ailleurs, 3 478 jeunes ont été concernés par des mesures d'acquisition de compétences.

Les partenariats développés avec des "grands comptes" (SNCF, KEOLIS, ERDF), permettent d'adapter ponctuellement le processus d'embauche de ces entreprises aux bénéficiaires des missions locales. Les candidats sont préparés en amont par leur référent. En 2013, 128 jeunes ont été positionnés, 20 candidatures retenues et 6 personnes recrutés en contrat à durée indéterminée (CDI).

Pour 2014, la Communauté urbaine versera une subvention de 29 000 € à l'Union départementale des missions locales du Rhône, représentée par la mission locale plateau nord Val de Saône, porteuse du projet de structuration départementale des missions locales.

Cette subvention vise à renforcer les actions d'agglomération menées en partenariat avec les missions locales et à permettre à celles-ci de construire l'observatoire publics jeunes en lien avec l'observatoire emploi-insertion géré par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise dans le cadre de l'Observatoire partenarial lyonnais en économie (OPALE).

Le budget prévisionnel 2014 de la mission locale plateau nord Val de Saône est le suivant :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Achats	74 591	Contributions en nature	61 480
Services extérieurs	74 430	État	358 635
Autres services extérieurs	101 530	Région Rhône-Alpes	404 953
Impôts et taxes	93 960	Communes	283 310
Charges de personnel	1 116 620	Reprise d'amortissement	29 190
Autres charges de personnel	19 610		
Dotation aux amortissements	35 740	Communauté urbaine de Lyon	29 000
Emploi des contributions volontaires en nature	61 480	Subventions activités spécifiques	289 949
		Transfert de charge	37 720
		Produits exceptionnels et autres produits	83 724
Total	1 577 961	Total	1 577 961

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 29 000 € au profit de la Mission locale plateau nord Val de Saône au titre de l'Union départementale des missions locales du Rhône pour l'année 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la mission locale plateau nord Val de Saône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante d'un montant total de 30 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2014 et 2015 - comptes 6574 - fonction 824 - opération n° 0P17O2297.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2014.